

**POL 1350-40**  
**LA GUERRE ET LA PAIX DANS LA PENSÉE POLITIQUE**  
**Horaire : Jeudi 14h-17h**

**Enseignant:** Sébastien Barthe

**Courriel:** [pol1350barthe@gmail.com](mailto:pol1350barthe@gmail.com) (du lundi au vendredi, de 9h à 16h)

**Disponibilités:** Voir ci-dessous dans la section « Outils et disponibilités »

---

**DESCRIPTIF**

*L'objectif de ce cours est d'initier aux grands textes de la pensée politique qui, depuis Thucydide (La guerre du Péloponnèse) jusqu'à Rawls (The Law of Peoples), ont fait des rapports entre unités politiques et des problèmes qui découlent de leur pluralité leur objet de réflexion privilégié.*

*Seront notamment examinées les contributions d'auteurs tels qu'Aristote, Machiavel, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, Kant, les concepts d'état de nature, de souveraineté, les débats ayant trait à la définition de la guerre juste, aux conditions nécessaires à l'établissement de la paix, etc.*

---

**UN PETIT MOT EN DÉBUTANT...**



Bonjour! Je me nomme Sébastien Barthe et je suis très heureux d'entreprendre avec vous l'étude de la guerre et de la paix dans la pensée politique. Je profite de l'occasion pour me présenter brièvement. Je suis chargé de cours au département de science politique depuis 2005 et j'enseigne POL 1350<sup>1</sup> depuis l'automne 2010. C'est pour moi un cours qui, année après année, est toujours des plus agréables à donner. J'aurai 45 ans en décembre prochain et je suis à l'UQAM depuis 25 ans (!!!), soit depuis que j'y ai fait mon bacc en science politique, amorcé à l'automne 1995 (je sais, plusieurs d'entre vous n'étiez pas nés à l'époque...). J'ai également fait ma maîtrise en relations internationales à l'UQAM, entre 1999 et 2003, ainsi que ma scolarité de doctorat entre 2004 et 2007.

Ma spécialité d'enseignement, que j'ai commencé à développer justement lors de mes études avancées, touche à tout ce qui concerne la sécurité internationale. J'ai également la chance, et j'apprécie par ailleurs énormément, enseigner certains des cours obligatoires liés au cheminement en relations internationales des programmes du département de science politique, tels que POL 1400 *Introduction aux relations internationales*, POL 4422 *Le système international contemporain* et POL 5410 *Théories des relations internationales*. POL 1350 est le seul cours dédié au programme de Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) que j'enseigne, mais c'est toujours un point fort de mon année académique!

Le contexte de cette session est sans contredit unique. Même si vivons déjà depuis plus de six mois en situation de pandémie et que nous avons peut-être pu développer certaines nouvelles pratiques, cette session d'automne est belle et bien la première qui aura été conçue à l'avance pour être dispensée complètement à distance. Avoir eu à ma disposition quelques mois pour préparer ce cours m'aura permis, je l'espère, de bien adapter ce que je faisais habituellement avec mes étudiantEs de POL 1350 à ce contexte inusité. J'espère sincèrement que ce cours saura vous stimuler et représentera une étape enrichissante de votre parcours universitaire, malgré le fait qu'il ne sera évidemment pas aussi bien « rodé » que le cours auquel vous auriez eu droit si nous nous étions rencontrés à l'université à tous les jeudis après-midi de l'automne. Les éléments que vous retrouverez dans ce syllabus visent à vous communiquer de manière simple et directe de quelle manière le cours POL 1350 à distance a été organisé. Vous aurez ainsi une idée

<sup>1</sup> Vous pouvez prononcer le sigle du cours comme bon vous semble. Pour ma part, j'en parle toujours en le nommant « POL treize cinquante »

précise des objectifs à atteindre, des étapes à franchir pour y arriver, ainsi que des modalités utilisées pour évaluer votre progression et votre succès dans le cours.

Tout au long du semestre, je vais essayer le plus possible de créer et d'entretenir avec vous touTEs des liens qui nous permettrons, ensemble, de déjouer les pièges de l'isolement et du manque d'intérêt qui guettent tous les cours à distance. Comme première étape, je vous invite dès à présent à mettre à jour votre profil d'utilisateur/utilisatrice sur Moodle, la plate-forme que nous utiliserons pour progresser dans le cours. Incluez une photo récente et écrivez quelques mots de présentation. Comme votre profil est visible pour les autres participantEs au cours, nous aurons touTEs une meilleure connaissance des personnes avec qui nous partagerons l'expérience de POL 1350 cet automne. Sur ce, je vous souhaite un excellent trimestre!

---

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif ultime de ce cours est de vous donner les outils pour entreprendre, de manière générale, une réflexion personnelle sur les rapports internationaux contemporains, ainsi que, de manière plus spécifique, sur la place de la guerre dans les rapports sociaux et internationaux, sur son utilisation comme instrument politique, sur les arguments qui servent à justifier un tel recours, et sur les propositions destinées à la contrôler. L'étude de la philosophie politique se veut ainsi un détour, une excuse, pour vous permettre de cheminer un peu plus au travers de questionnements que nous avons touTEs sur ces enjeux, qui ont par ailleurs tracassé l'humanité depuis toujours.

Cela étant, ce cours vise deux objectifs d'apprentissage spécifiques. Le **premier** en est un **d'acquisition de connaissances et de synthèse de celles-ci**, soit de se familiariser avec plusieurs discours de philosophie politique à l'égard de la guerre, de la paix et des relations internationales. Chacun de ces discours propose, en effet, une vision du monde et un projet politique; ils décrivent les forces qui déterminent les rapports sociaux, identifient les principaux problèmes affligeant l'humanité, élaborent des solutions et imaginent ce que pourrait être un monde idéal. Dans ce contexte, ils apportent, directement ou indirectement, des réponses aux questions que soulève la réflexion sur la guerre: Quelles en sont les causes? Sous quelle condition peut-on la considérer juste? Y a-t-il moyen de mettre fin à sa récurrence dans le système international? Au terme de la session, vous serez en mesure, d'une part, de reconnaître et de distinguer les réponses proposées par plusieurs philosophes à ces interrogations. D'autre part, vous serez en mesure de comparer ces positions et d'identifier ce qui unit ou oppose certaines pensées. Ce premier objectif sera contrôlé principalement par les examens.

Le **second** objectif est de vous aider à **maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en discutant de vos idées et opinions** avec vos collègues. Par le biais de discussions en groupes restreints, en direct sur Zoom, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui participera à votre réussite du cours. Il s'agit, en fait, de la pratique par excellence de la philosophie, qui ne devrait jamais être centrée, selon moi, sur l'étude de textes anciens et d'auteurs décédés depuis des siècles, mais sur la satisfaction inhérente à réfléchir et partager nos réflexions sur de grandes questions.

---

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU COURS

Le cours POL 1350, dans la version à distance que je vous propose cet automne, se divise en deux ensembles d'activités.

D'une part, l'enseignement magistral qui serait habituellement effectué en classe a été remplacé par **quatre modules en ligne**, qui touchent à quatre grands thèmes associés au sujet du cours: **Les régimes politiques et les questions de guerre et paix; La justice dans la guerre; Critique de la guerre nationaliste et capitaliste; La guerre et la paix dans la pensée politique depuis 1945**. Chaque module comporte un ensemble d'éléments à consulter: présentation des points principaux à retenir, textes à lire, ressources audio-visuelles, capsules enregistrées par l'enseignant qui complètent le tout, etc. N'ayant pas été en mesure de tout préparer d'avance durant l'été, ces modules seront accessibles au fur et à mesure de la session. L'évaluation de l'apprentissage associé aux modules se fera au moyen

de deux examens: l'un lors de la semaine avant la semaine de lecture (couvrant la matière des modules 1 et 2 seulement), l'autre lors de la dernière semaine de la session (couvrant la matière des modules 3 et 4 seulement).

D'autre part, j'organise depuis toujours des temps de discussions en classe dans le cadre de POL 1350. Je ne voulais pas abandonner complètement ce type d'activité cet automne, malgré le fait que nous ne serons jamais physiquement en présence des unEs des autres. À deux reprises, nous remplaceront les discussions en classe traditionnelles par des **discussions en ligne, en direct sur Zoom**. Le groupe étant fort populeux, vous serez alors placéEs en petits groupes de trois à cinq personnes, où vous serez appeléEs à échanger sur des questions pour lesquelles vous aurez eu le temps de préparer vos idées. Je ferai le tour des petits groupes et échangerai avec vous sur le sujet de la discussion. J'aurais aimé répéter l'exercice à plus de deux reprises (par le passé, j'ai déjà fait jusqu'à dix discussions par session!), mais la multitude de problèmes techniques potentiels qui marquent malheureusement trop souvent ces réunions virtuelles m'amènent à préférer une formule minimaliste.

---

## OUTILS NÉCESSAIRES POUR FAIRE LE COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

De par sa nature complètement à distance, le cours POL 1350 demande à ce que vous ayez accès à une bonne connexion Internet, stable et de débit suffisant pour être au moins en mesure de participer à des rencontres virtuelles pouvant s'échelonner sur une à deux heures. Il est fortement recommandé que votre accès aux éléments du cours, que ce soit sur Zoom ou Moodle, s'effectue à partir d'un ordinateur et non d'un téléphone cellulaire. Je vous conseille par ailleurs d'aller consulter la page **Info études 2020-2021** mise en place par l'université, à l'adresse <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>, pour rassembler en un seul endroit une foule de renseignements et d'hyperliens utiles pour vous cet automne.

Le cours POL 1350 demandera que vous lisiez des textes académiques qui sont disponibles en ligne (pour téléchargement ou lecture à l'écran). Plusieurs seront disponibles directement sur la page Moodle, mais il se peut qu'à l'occasion je ne vous fournisse qu'un URL pour accéder à certains. Le service des bibliothèques de l'UQAM vous offre plusieurs méthodes pour accéder à ces ressources. Vous pouvez aller à l'adresse <https://bibliotheques.uqam.ca/ressources-numeriques/> pour obtenir tous les détails à ce sujet.

Finalement, il me semble nécessaire de vous offrir plusieurs moments de disponibilité, tout au long du semestre, pour répondre à vos interrogations de toutes natures. Vous pouvez me joindre **en tout temps par courriel, à l'adresse indiquée sur la première page du syllabus**. Je réponds habituellement à ces courriels de manière assez rapide. Ceci étant, je ne peux vous assurer d'une telle promptitude lorsque vous m'envoyez des courriels après 16h en semaine, ainsi que les fins de semaine. Vous pouvez également communiquer avec moi via l'envoi de messages personnel par Moodle, bien que cette méthode soit plus lente que le courriel (je ne reçois pas de notification sur mon cellulaire lorsque vous utilisez la messagerie Moodle). Je serai également disponible **tous les jeudis après-midi de la session, de 13h à 15h, pour répondre en personne et en direct, sur Zoom**, à vos questions. L'hyperlien permettant d'accéder à ces « réunions » récurrentes se trouvera sur la page Moodle du cours.

---

## CALENDRIER

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
---------	------	-----------

1	10 septembre	Présentation du syllabus et du cours par Zoom le 10 septembre à 14h Vote asynchrone sur l'entente d'évaluation via Moodle jusqu'au lundi 14 septembre à 23h55
---	--------------	--

Modules 1 et 2 (travail personnel à distance)

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
2	17 septembre	Modules 1 et 2 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 17 septembre de 13h à 15h
3	24 septembre	Modules 1 et 2 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 24 septembre de 13h à 15h
4	1 <sup>er</sup> octobre	Modules 1 et 2 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 1 <sup>er</sup> octobre de 13h à 15h
5	8 octobre	<b>Remise du document préparatoire sur Moodle au plus tard le jeudi 8 octobre à 14h</b> <i>Discussion en groupe par Zoom le jeudi 8 octobre à partir de 14h</i> <b>Remise du document récapitulatif de votre équipe sur Moodle au plus tard le dimanche 11 octobre à 23h</b>
6	15 octobre	Modules 1 et 2 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 15 octobre de 13h à 15h
7	22 octobre	<b>Examen de mi-session sur Moodle le jeudi 22 octobre (de 8h du matin au vendredi 23 octobre à 8h)</b>
8	29 octobre	Semaine de lecture Modules 3 et 4 (travail personnel facultatif) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 29 octobre de 13h à 15h (à confirmer)
9	5 novembre	Modules 3 et 4 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 5 novembre de 13h à 15h

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
10	12 novembre	Modules 3 et 4 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 12 novembre de 13h à 15h
11	19 novembre	Modules 3 et 4 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 19 novembre de 13h à 15h
12	26 novembre	Modules 3 et 4 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 26 novembre de 13h à 15h
13	3 décembre	Remise du document préparatoire sur Moodle au plus tard le jeudi 3 décembre à 14h <i>Discussion en groupe par Zoom le jeudi 3 décembre à partir de 14h</i> Remise du document récapitulatif de votre équipe sur Moodle au plus tard le dimanche 6 décembre à 23h
14	10 décembre	Modules 3 et 4 (travail personnel à distance) Disponibilités de l'enseignant par Zoom le jeudi 10 décembre de 13h à 15h
15	17 décembre	Examen final le jeudi 17 décembre (de 8h du matin au vendredi 18 décembre à 8h)

---

## ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	DATES À RETENIR
<p>Première discussion sur Zoom (8 octobre)</p>	<p><b>Document préparatoire</b> (travail individuel, 1 page interlignes simples) 4%</p> <p><b>Participation à la discussion</b> 3%</p> <p><b>Document récapitulatif</b> (travail d'équipe, 2 pages interlignes simples, un seul dépôt par équipe) 3%</p> <p><b>Total</b> <b>10%</b></p>	<p>Le document préparatoire doit être déposé sur Moodle par chaque personne au plus tard le jeudi 8 octobre à 14h</p> <p>Le document récapitulatif doit être déposé par une seule personne de l'équipe, sur Moodle, au plus tard le dimanche 11 octobre à 23h</p>
<p>Examen de mi-session (22 octobre)</p>	<p><b>Section QCM</b> 25%</p> <p><b>Section à développement</b> 15%</p> <p><b>Total</b> <b>40%</b></p>	<p>L'examen sera disponible sur Moodle le jeudi 22 octobre à partir de 8h du matin, et ce pour une période de 24 heures (soit jusqu'au vendredi 23 octobre à 08h00)</p>
<p>Seconde discussion sur Zoom (3 décembre)</p>	<p><b>Document préparatoire</b> (travail individuel, 1 page interlignes simples) 4%</p> <p><b>Participation à la discussion</b> 3%</p> <p><b>Document récapitulatif</b> (travail d'équipe, 2 pages interlignes simples, un seul dépôt par équipe) 3%</p> <p><b>Total</b> <b>10%</b></p>	<p>Le document préparatoire doit être déposé sur Moodle par chaque personne au plus tard le jeudi 3 décembre à 14h</p> <p>Le document récapitulatif doit être déposé par une seule personne de l'équipe, sur Moodle, au plus tard le dimanche 6 décembre à 23h</p>

ÉVALUATION	PONDÉRATION	DATES À RETENIR
Examen final (17 décembre)	Section QCM 25% Section à développement 15% Total 40%	L'examen sera disponible sur Moodle le jeudi 17 décembre à partir de 8h du matin, et ce pour une période de 24 heures (soit jusqu'au vendredi 18 décembre à 08h00)

**Examens (2 X 40% = 80%)** Les deux examens comporteront chacun une section avec des questions à choix multiples et une section avec des questions à développement. La période prévue pour répondre aux questions de chacun des examens sera de 24 heures. L'examen de mi-session, qui sera disponible du jeudi 22 octobre à 8h du matin au vendredi 23 octobre à 08h00 et portera sur la matière des modules 1 et 2. L'examen final portera uniquement sur la matière des modules 3 et 4. Il se tiendra du jeudi 17 décembre à 8h du matin au vendredi 18 décembre à 08h00. Pour vous préparer aux examens, chaque module se terminera par une section « À retenir », qui attirera votre attention sur les choses qui seront les plus susceptibles d'être contrôlées par les examens.

**Discussions (2 X 10% = 20%)** Pour vous préparer aux discussions que nous tiendrons sur Zoom, vous serez invitéEs au préalable à vous exprimer sur une question qui vous sera communiquée à l'avance sur la page Moodle. Vous devrez répondre à ces questions en préparant **l'équivalent d'une page de texte continu à interlignes simples** de réflexions. Vous n'êtes pas tenuEs de faire un texte continu et vous pouvez utiliser des points de forme pour exprimer vos idées, mais dans un tel cas ce que vous écrivez doit être l'équivalent d'une page de texte continu à interlignes simples! Vous devrez par ailleurs effectuer un **effort de recherche minimal** pour parfaire votre réflexion, effort qui devra être visible au moyen d'une mention bibliographique des sources que vous pourrez avoir consulté pour vous préparer. Un gabarit vous sera fourni sur Moodle pour vous préparer aux discussions. Ce sont les réflexions que vous préparerez à l'avance qui serviront d'amorce aux discussions. N'oubliez pas que votre document préparatoire doit **obligatoirement être déposé sur Moodle avant le début de la discussion** (Moodle n'acceptera pas les documents en retard). **L'envoi par courriel ne sera pas accepté.** Cette façon de faire est nécessaire pour s'assurer que touTEs les participantEs se sont bel et bien préparéEs et ne feront pas perdre du temps à leurs collègues. Lors des rencontres sur Zoom, vous serez aléatoirement disperséEs en petites équipes pour échanger sur vos idées. Au moins une personne dans l'équipe devra à ce moment prendre des notes sur le déroulement de la discussion, puisqu'il faudra par la suite écrire un petit résumé de celle-ci (à rendre au plus tard le dimanche soir suivant la discussion): Les opinions exprimées par les participantEs faisaient-elles facilement consensus? Y avait-il des opinions divergentes importantes? Quels arguments ont semblé les plus « solides » ou plus « faibles » à l'ensemble de l'équipe? D'autres idées ont-elle émergées en discutant? Etc. Pendant la période de discussion, je ferai le tour des équipes pour échanger un peu avec vous.

### RÉFÉRENCES UTILES (AU LIEU D'UNE BIBLIOGRAPHIE INUTILE)

Je vous recommande fortement ne pas vous limiter aux seuls livres francophones que vous pourriez trouver à la bibliothèque, ni aux premiers résultats obtenus par une recherche de base sur Internet. Très souvent, d'excellents textes anglophones pourraient compléter à merveille vos lectures, que ce soit des livres ou des articles scientifiques. Si vous avez quelques difficultés avec la lecture de l'anglais, considérez l'exercice comme un moyen de parfaire un outil dont l'usage vous sera essentiel tout au long de votre parcours académique et dans les divers emplois vers lesquels vos études en science politique et droit pourront vous mener.

Voici quelques indications bibliographiques générales qui pourraient vous être utiles dans le cadre du cours POL 1350:

- Frédéric Ramel *et al.*, *Philosophie des relations internationales*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses de Science Po, 2011.
- Frédéric Ramel, *L'attraction mondiale*, Paris, Presses de Science Po, 2012.
- Philippe Menge, *Guerre ou paix en philosophie?*, Meaux, Germina, 2011.
- Monique Castillo, *Connaître la guerre et penser la paix*, Paris, Kimé, 2005.
- Janine Chanteur, *De la guerre à la paix*, Paris, PUF, 1989.
- Stéphane Courtois et Pierre-Yves Bonin, *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Groupe Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre : Écrits sur la paix perpétuelle*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin, 2008.
- Anne-Marie Le Gloannec et Aleksander Smolar (dir.), *Entre Kant et Kosovo : études offertes à Pierre Hassner*, Paris, Presses de Science Po, 2003.
- Olivier Nay, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Bruno Coppieters et Nick Fotion, *Moral Constraints on War: Principles and Cases*, New York, Lexington, 2002.
- Torbjørn L. Knutsen, *A History of International Relations Theory*, 2<sup>e</sup> éd., Manchester, Manchester University Press, 1997.
- Richard Tuck, *The Rights of War and Peace: Political Thought and the International Order from Grotius to Kant*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Jenny Teichman, *The Philosophy of War and Peace*, Charlottesville (VA), Imprint Academic, 2006.
- W. B. Gallie, *Philosophers of Peace and War: Kant, Clausewitz, Marx, Engels and Tolstoy*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1978.
- Alex J. Bellamy, *Just Wars: From Cicero to Iraq*, Malden (MA), Polity Press, 2006.
- Frederick H. Russell, *The Just War in the Middle Ages*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1977.
- Paul Christopher, *The Ethics of War and Peace: An Introduction to Legal and Moral Issues*, 3<sup>e</sup> éd., Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2003.
- Larry May, *The Morality of War: Classical and Contemporary Readings*, Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2005.
- Brian Orend, *The Morality of War*, Peterborough (ON), Broadview Press, 2006.
- Jacques G. Ruelland, *Histoire de l'idée de guerre sainte*, Montréal, Éditions Connaissance et Savoirs, 2016.
- Maurice Torrelli *et al.* (dir.), *Religions et guerre*, Nice, Éditions Universitaires et Éditions Mame, 1992.
- Torkel Brekke (dir.), *The Ethics of War in Asian Civilizations: A Comparative Perspective*, Londres et New York, Routledge, 2006.
- Jean-Marc Pothé, *Les neuf clés de la modernité*, Montréal, Québec Amérique, 2007.
- Leo Strauss et Joseph Cropsey (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2013.
- Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2014.
- Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2013.



---

## GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[	Excellent
	A-	[80 - 85[	Excellent
	B+	[77 - 80[	Très bien
	B	[74 - 77[	Très bien
	B-	[70 - 74[	Très bien
	C+	[67 - 70[	Bien
	C	[65 - 67[	Bien
— Ces notes	C-	[63 - 65[	Bien
n'existent pas	D+	[61 - 63[	Passable
aux cycles	D	[59 - 61[	Passable
supérieurs	E	< 59[	Échec

---

### ENTENTE D'ÉVALUATION

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.